

Baromètre des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

**2nde vague semestrielle
Novembre 2022**

L'activité, l'emploi et le recrutement dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Note méthodologique : élaboré par l'Observatoire des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit (OMECA) depuis 2014, le baromètre des métiers combine une enquête téléphonique semestrielle auprès d'un panel représentatif de 301 cabinets et l'analyse de données Emploi-Formation fournies par l'OPCO Atlas et la statistique publique (Dares, INSEE, ACOSS...). La présente vague a été réalisée sur la base d'une enquête menée entre le 3 et le 25 novembre 2022 et d'une analyse réalisée par BVA et son partenaire Olecio.

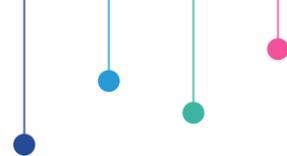


1/ L'activité, l'emploi et le recrutement au 1^{er} semestre 2022 dans la branche professionnelle

Constituée aux $\frac{3}{4}$ d'entreprises de moins de 10 salariés, la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit poursuit son développement et compte désormais plus de 19 000 établissements. Forte de plus de 167 000 salariés fin 2020, la branche est caractérisée par une part importante de jeunes de moins de 35 ans (47%) et plus encore de salariés qualifiés, avec 55% de Bac+3 et plus. La typologie des contrats de travail est caractérisée par la stabilité, avec un recours massif au CDI qui représentent 87% des contrats au premier trimestre 2022. La branche est fortement créatrice d'emplois, avec + 4 500 emplois nets par an en moyenne depuis 2018.

Interrogés sur leur activité au premier semestre 2022, la moitié des cabinets (52%) fait part d'une stabilité de leur activité et plus d'un tiers (36%) d'une hausse de leur chiffre d'affaires par rapport au premier semestre 2021. Cette hausse est même relevée par la moitié des entreprises (49%) de 50 salariés et plus. Elle concerne principalement la tenue et présentation des comptes annuels (38% des cabinets), la gestion sociale (37% des cabinets), les activités juridiques (33% des cabinets), ainsi que la déclaration d'impôt et le conseil fiscal (32% des cabinets). La part de cabinets touchée par une baisse de l'activité de commissariat aux comptes n'est plus que de 16%, contre 22% au 1^{er} semestre 2021.

Le volume d'offres d'emploi publiées par les entreprises du secteur montre une stabilité des offres au premier semestre 2022, à un des niveaux les plus élevés



depuis 2010. Si les 2/3 des cabinets ont vu leur effectif inchangé, plus d'1/4 a connu une hausse de son effectif (au 30 juin 2022 par rapport au 30 juin 2021). 4 cabinets sur 10 (42%) ont recruté, proportion plus élevée qu'au 1er semestre 2021 (28%). Ces cabinets ont été largement confrontés à des difficultés de recrutement (2/3 de ceux qui ont recruté). Ces tensions sur l'emploi concernent essentiellement des entreprises de 50 salariés et plus (85%). Ces recrutements se concentrent principalement sur les métiers de l'expertise comptable (84%) et, tout particulièrement, sur les collaborateurs comptables spécialisés.

Au premier semestre 2022, 1 cabinet sur 2 a recruté des alternants et 1 sur 3 a embauché au moins 1 jeune à l'issue de l'alternance dans le cabinet.

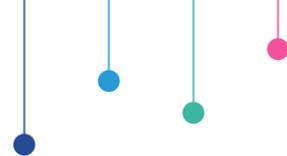
2/ les perspectives d'activité, d'emploi et de recrutement au 1^{er} semestre 2023 dans la branche

Concernant les perspectives au premier semestre 2023, les professionnels sont sereins : 1 cabinet sur 3 anticipe une hausse de l'activité et 6 sur 10 une stabilité, tendance dans la continuité des projections de l'année précédente.

L'effectif devrait rester stable pour les 3/4 des cabinets, tandis qu'1/4 anticipe une hausse au 1er semestre 2023. 3 cabinets sur 10 prévoient de recruter durant ce prochain semestre. Les 3/4 des TPE ne prévoient pas de recrutement au 1er semestre 2023.

3/ la généralisation de la facturation électronique (volet thématique du baromètre)

Face à l'échéance de la généralisation de la facturation électronique prévue en 2024, la quasi-totalité des cabinets sont confiants. Près de 9 cabinets sur 10 (86%) estiment qu'ils seront prêts à cette échéance, dont 1 sur 10 (13%) est déjà prêt. Moins d'1 cabinet sur 10 (9%) estime qu'il ne sera pas nécessairement prêt. Ce sont avant tout les entreprises de plus de 50 salariés qui affichent cette sérénité face à l'échéance (98% estiment qu'elles seront prêtes à temps). En revanche, les TPE sont plus représentées dans les entreprises qui ne sont pas prêtes (12%). Les difficultés évoquées par les cabinets portent avant tout sur le temps à consacrer (59%), l'acceptation des clients (50%), et l'adaptation et les compétences des collaborateurs (41%), plus que les moyens financiers (30%). Ces cabinets estiment, pour la grande majorité d'entre eux, avoir besoin d'un accompagnement (73%).



Pour réussir ce virage de la généralisation de la facturation électronique, les entreprises privilégient l'accompagnement et la formation des équipes aux nouveaux process et outils (61%), bien plus que le recrutement de spécialistes du numérique (13%). La sensibilisation et l'accompagnement des clients constitue aussi un levier majeur pour 47% des cabinets, tout autant que le fait de se doter d'une plateforme adaptée (46%) et d'adapter l'organisation du travail (45%). La sensibilisation et l'accompagnement des clients est la solution plébiscitée par les entreprises de 50 salariés et plus (69%).

L'Observatoire des Métiers de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit (OMECA) a été créé le 16 janvier 2008 par les organisations syndicales d'employeurs (ECF et IFEC) et de salariés (CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO) dans le but de :

- *Réaliser des travaux d'analyse et de préconisation sur les changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter de manière quantitative ou qualitative les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences,*
- *Mettre en œuvre à cet effet les moyens nécessaires à la collecte et à l'analyse des informations quantitatives et qualitatives permettant d'identifier et de mesurer les évolutions des métiers répertoriés dans ce secteur d'activité, ainsi que des compétences et formations nécessaires à leur exercice.*

Les publications de l'OMECA sont disponibles sur le site [www. metierscomptabilite.fr](http://www.metierscomptabilite.fr)